

Le directeur général
de l'Agence régionale de santé PACA
à
Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône
2 Boulevard Paul Peytral, 13006 Marseille

Marseille, le 9 octobre 2020

Objet :

Epidémie SARS-Cov-2 – avis sanitaire de l'ARS sur la situation épidémiologique et sanitaire des Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône fait face depuis la semaine du 20 au 26 juillet 2020 à une reprise marquée de l'épidémie SARS-CoV2 avec une circulation toujours plus active du virus caractérisée par la croissance continue des indicateurs du taux d'incidence et du taux de positivité.

Cette évolution défavorable a valu l'élévation progressive du niveau de vulnérabilité du département des Bouches-du-Rhône par :

- un passage au niveau vulnérabilité modérée le 6 août 2020 ;
- un passage au niveau de vulnérabilité élevée ou zone de circulation active le 13 août 2020 (seuil d'alerte de 50/100 000 habitants).

A l'échelle départementale, le taux d'incidence général reste toujours élevé, à hauteur de 190 pour 100 000 habitants pour la semaine du 28 septembre au 4 octobre 2020, soit près de 1,5 fois le taux national (pour 100 000). Dans de nombreuses communes du département, celui-ci excède le seuil de 100 pour 100 000 habitants, soit le double du seuil d'alerte fixé par Santé Publique France.

Ainsi, même si une inflexion a été enregistrée durant 2 semaines, du 14 au 27 septembre 2020, laissant espérer une évolution favorable, la situation actuelle ne fait plus montre d'une amélioration mais d'une stabilisation sous forme de plateau. L'augmentation du taux de positivité constatée depuis la semaine du 5 au 10 octobre 2020, passant de 8,3 % à 10,1 %, est un signal négatif qui appelle la plus grande prudence. Cette situation reste la plus dégradée de la région.

Dans le même temps, la pression sur le système sanitaire continue à s'accroître. A l'échelle régionale, 187 patients (+5,6 % en 48 heures) sont actuellement pris en charge en réanimation pour Covid, représentant un taux d'occupation de 39 %. Dans les Bouches-du-Rhône, ce taux atteint même 45 %.



Au sein du département des Bouches-du-Rhône, le territoire des communes d'Aix et Marseille présente une forte dégradation de ces indicateurs.

Ces deux territoires ont des relations particulièrement intenses. Les nombreux échanges quotidiens de populations, l'intensité des flux économiques, les relations nombreuses entre les sites de l'université d'Aix-Marseille et la vie estudiantine qui en découle, tous ces éléments amènent à considérer Aix et Marseille avec les mêmes critères et une intensité de l'épidémie qui y présente les mêmes risques graves.

En outre, la pression qui s'exerce sur le système hospitalier, singulièrement les services de réanimation, doit s'analyser globalement, l'ensemble des hôpitaux publics et privés des deux communes étant amenés à se répartir la charge que représente la quantité croissante de patients en état grave.

Pour la semaine du 28 septembre au 4 octobre 2020, le taux d'incidence sur les villes d'Aix-en-Provence - Marseille s'élève à 218 pour 100 000 habitants et le taux de positivité à 11,6 %. Cette circulation virale particulièrement importante influence les taux de positivité et d'incidence du département des Bouches-du-Rhône.

Par ailleurs, sur cette même période, le taux d'incidence chez les plus de 65 ans est de 221 pour 100 000 habitants et le taux d'occupation des lits de réanimation par des patients Covid dans les établissements de santé de Marseille et d'Aix-en-Provence atteint 40 % à ce jour (seuil d'alerte maximal : 30 %).

Au regard de cette situation défavorable et persistante, il apparaît pertinent d'étudier toutes les actions de prévention et de lutte concourant au ralentissement et à l'inflexion durable de la progression de l'épidémie, en privilégiant le respect des gestes barrière, notamment le port du masque et la distanciation sociale et physique. La fréquentation des lieux recevant du public où la promiscuité ne permet pas leur application inconditionnelle de ces mesures doit être strictement limitée.



Philippe De Mester